



Formulaire de candidature pour le mandat 2023-2025

CONSEILS DE NYC POUR L'ÉDUCATION

Mandat du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2025

SECTION I : RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT OU LA CANDIDATE

Prénom : _____ Nom de famille : _____

E-mail : _____ Téléphone : _____

Indiquez le Conseil communautaire pour l'Éducation pour lequel vous présentez votre candidature : consultez la rubrique intitulée « QUI PEUT SE PRÉSENTER » dans les instructions de la page 8.

CHOISISSEZ UNE SEULE OPTION

Conseil communautaire pour l'Éducation (CEC) du District : _____

Siège pour le D75 au sein du CEC du District : _____

Conseil de la Ville pour les lycées (CCHS) du borough : _____

Conseil de la Ville pour l'éducation spécialisée (CCSE)

Conseil de la Ville pour les Apprenants de la langue anglaise (CCELL)

Conseil de la Ville pour le District 75 (CCD75)

VÉRIFICATION DES INFORMATIONS SUR L'ÉLÈVE

Élève 1

Nom de l'élève : _____ Lien avec l'enfant : _____

Grade de l'élève : ____ Nom/DBN de l'école : _____

Programme(s) de l'élève 1

Enseignement général

ESL/programme Dual Language

Services d'éducation spécialisée/IEP

Programme du District 75

Élève 2

Nom de l'élève : _____ Lien avec l'enfant : _____

Grade de l'élève : ____ Nom/DBN de l'école : _____

Programme(s) de l'élève 2

Enseignement général

ESL/programme Dual Language

Services d'éducation spécialisée/IEP

Programme du District 75

Élève 3

Nom de l'élève : _____ Lien avec l'enfant : _____

Grade de l'élève : ____ Nom/DBN de l'école : _____

Programme(s) de l'élève 3

Enseignement général

ESL/programme Dual Language

Services d'éducation spécialisée/IEP

Programme du District 75

VÉRIFICATION DE L'ÉLIGIBILITÉ

Répondez aux questions ci-dessous. Des questions supplémentaires pourront vous être posées pour confirmer votre éligibilité. Lisez les critères d'éligibilité indiqués dans les instructions relatives aux candidatures. **Ne laissez aucune section vide.**

Travaillez-vous actuellement pour le Département de l'Éducation ?

OUI

NON

Si oui, veuillez indiquer l'intitulé de votre poste et votre lieu de travail :

Êtes-vous titulaire de fonctions publiques électives, une personne élue ou nommée au sein d'un parti, à l'exception des délégués ou délégués-suppléants dans un parti au niveau national, de l'État ou judiciaire ou autre, ou membre d'un comité de comté ?

OUI

NON

Si oui, merci de préciser :

Avez-vous déjà fait l'objet d'une condamnation ou plaidé coupable/sans contestation pour un délit mineur ou un crime dans cet État ou ailleurs ? Note : vous n'avez pas à révéler des violations, infractions ou délits qui ont été rejetés, expurgés, ou scellés ; ou des délits de délinquance juvénile ou des cas jugés dans le cadre de la délinquance juvénile.

OUI

NON

Si oui, merci de préciser :

Avez-vous déjà fait l'objet d'une destitution d'une PA/PTA, d'une Équipe de leadership scolaire, d'un Conseil des présidents de district, d'un Conseil pour les lycées de borough, d'un Comité de Titre I, d'un Conseil d'école communautaire, d'un Conseil communautaire du district pour l'Éducation, du Conseil de la Ville pour les lycées, du Conseil de la Ville pour les Apprenants de la langue anglaise, du Conseil de la Ville pour l'éducation spécialisée ou du Conseil de la Ville pour le District 75 ?

OUI

NON

Si oui, merci de préciser :

SECTION II : PROFIL PUBLIC DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Toutes les informations de cette section, séparées du reste du formulaire de candidature, seront mises à la disposition du conseil.

Nom du candidat ou de la candidate

Prénom : _____ Nom de famille : _____

E-mail : _____ Téléphone : _____

Élève 1 – Indiquez uniquement les écoles ; n'indiquez pas les noms des élèves.

Nom de l'école : _____

DBN de l'école : _____

Programme(s) de l'élève 1

Enseignement général

Services d'éducation spécialisée/IEP

ESL/programme Dual Language

Programme du District 75

Élève 2

Nom de l'école : _____

DBN de l'école : _____

Programme(s) de l'élève 2

Enseignement général

Services d'éducation spécialisée/IEP

ESL/programme Dual Language

Programme du District 75

Élève 3

Nom de l'école : _____

DBN de l'école : _____

Programme(s) de l'élève 3

Enseignement général

Services d'éducation spécialisée/IEP

ESL/programme Dual Language

Programme du District 75

Élève 4

Nom de l'école : _____

DBN de l'école : _____

Programme(s) de l'élève 4

Enseignement général

Services d'éducation spécialisée/IEP

ESL/programme Dual Language

Programme du District 75

SECTION II : PROFIL PUBLIC DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE (suite)

Déclaration du candidat ou de la candidate

Décrivez les activités scolaires, communautaires ou civiques auxquelles vous avez participé et qui, d'après vous, font de vous un candidat ou une candidate solide.

SECTION III

EMPLOI DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Indiquez le nom de tous les employeurs (dont les activités sous le statut indépendant) :

- Qui vous ont versé plus de 1 000 \$ pour des services fournis ou pour des biens vendus produits au cours des 12 mois précédant la date à laquelle vous remplissez ce formulaire, et/ou
- Dont vous étiez membre, cadre, directeur/directrice, administrateur/administratrice faisant l'objet d'une rémunération

Indiquez clairement « N/A » si cette section ne s'applique pas.

N/A

NOM DE L'EMPLOYEUR (Dates d'emploi)	Intitulé ou brève description du poste. Avez-vous des interactions avec le DOE ? Si oui, décrivez-les et indiquez si vous travaillez dans le district scolaire communautaire où vous présentez votre candidature.	L'employeur entretient-il des relations commerciales avec le DOE, y compris les districts scolaires communautaires ? Réponse : Oui, Non ou Je ne sais pas	Si cela s'applique, décrivez les relations commerciales de l'employeur avec le DOE, y compris les districts scolaires communautaires
<i>Exemple : Staples</i>	<i>Exemple : responsable de magasin</i>	<i>Exemple : oui</i>	<i>Exemple : vend des fournitures au DOE, mais pas au District X</i>

ACTIVITÉS BÉNÉVOLES DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Indiquez toutes les organisations où vous exercez une fonction ou un poste bénévole (non rémunérés) en tant que cadre, directeur/directrice, administrateur/administratrice. N'INDIQUEZ PAS les organisations dont vous êtes seulement membre.

Indiquez clairement « N/A » si cette section ne s'applique pas.

N/A

NOM DE L'ORGANISATION	TYPE D'ORGANISATION	Intitulé ou brève description de vos activités bénévoles. Avez-vous des interactions avec le DOE ? Si oui, décrivez-les et indiquez si vous exercez vos activités bénévoles dans le district scolaire communautaire où vous présentez votre candidature.	L'organisation entretient-elle des relations commerciales avec le DOE, dont les districts scolaires communautaires ? Réponse : Oui, Non ou Je ne sais pas
<i>Exemple : Tree Top Inc.</i>	<i>Exemple : crèche coopérative</i>	<i>Exemple : président ou présidente</i>	<i>Exemple : non</i>

INVESTISSEMENTS DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

NE REMPLISSEZ CETTE SECTION QUE SI VOUS POSTULEZ À UN CONSEIL COMMUNAUTAIRE POUR L'ÉDUCATION.

Indiquez toute entité pour laquelle vous détenez un titre de participation à hauteur d'au moins 5 % ou 10 000 \$ (selon le montant le moins élevé) à la date où vous remplissez ce formulaire. N'INDIQUEZ PAS les sociétés cotées en bourse (« publicly traded company »), sauf si vous y occupez un poste (exemple : cadre, directeur/directrice, employé/employée).

Indiquez clairement « N/A » si cette section ne s'applique pas.

N/A

NOM DE L'ENTITÉ	POURCENTAGE DE PARTICIPATION/MONTANT DE L'INVESTISSEMENT	POSTE OCCUPÉ	L'entité entretient-elle des relations commerciales avec le DOE, y compris les districts scolaires communautaires ? Réponse : Oui, Non ou Je ne sais pas
<i>Exemple : Jones Supply Company</i>	<i>Exemple : 52 %</i>	<i>Exemple : président ou présidente</i>	<i>Exemple : non</i>

INVESTISSEMENTS DE L'ÉPOUX, DE L'ÉPOUSE, DU OU DE LA PARTENAIRE AU SEIN D'UN PARTENARIAT DOMESTIQUE DÉCLARÉ ET DES ENFANTS À CHARGE DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

NE REMPLISSEZ CETTE SECTION QUE SI VOUS POSEZ VOTRE CANDIDATURE POUR UN CONSEIL COMMUNAUTAIRE POUR L'ÉDUCATION

Indiquez toute entité pour laquelle votre époux, épouse, partenaire au sein d'un partenariat domestique déclaré ou vos enfants à charge détiennent un titre de participation à hauteur d'au moins 5 % ou 10 000 \$ (selon le montant le moins élevé) à la date où vous remplissez ce formulaire. N'INDIQUEZ PAS les sociétés cotées en bourse (« publicly traded company »), sauf s'ils y occupent un poste (exemple : cadre, directeur/directrice, employé/employée).

Indiquez clairement « N/A » si cette section ne s'applique pas.

N/A

NOM DE L'ÉPOUX, DE L'ÉPOUSE, DU OU DE LA PARTENAIRE AU SEIN D'UN PARTENARIAT DOMESTIQUE DÉCLARÉ OU DE L'ENFANT ET LIEN DE PARENTÉ	NOM DE L'ENTITÉ	POURCENTAGE DE PARTICIPATION/MONTANT DE L'INVESTISSEMENT	POSTE OCCUPÉ	L'entité entretient-elle des relations commerciales avec le DOE, y compris les districts scolaires communautaires ? Réponse : Oui, Non ou Je ne sais pas
<i>Exemple : James Smith/époux</i>	<i>Exemple : Jones Supply Company</i>	<i>Exemple : 52 %</i>	<i>Exemple : Président ou présidente</i>	<i>Exemple : NON</i>

CERTIFICATION

Je soussigné(e), (nom en majuscules) _____, certifie que toutes les informations fournies sont, à ma connaissance, correctes et exactes.

Extrait de la Section 175.30 du Code pénal de l'État de New York (New York State Penal Law) :

« Une personne est coupable de faux, correspondant à une infraction du second degré, lorsque sachant qu'un support écrit contient une fausse déclaration ou de fausses informations, elle le donne ou le présente à une administration publique ou à un/une fonctionnaire en sachant ou en croyant qu'il sera classé, enregistré ou consigné dans les archives de cette administration publique ou de ce fonctionnaire ».

Je déclare avoir compris que fournir de fausses informations en rapport avec ma candidature me rend passible de sanctions pénales et/ou de disqualification, ou de destitution d'un Conseil de NYC pour l'Éducation.

En signant cette page, je confirme avoir lu et compris les conditions à remplir pour occuper un poste au sein d'un Conseil communautaire ou de la Ville pour l'Éducation ainsi que mes responsabilités en tant que membre si je suis élu(e).

JE COMPRENDS QUE SI JE SUIS ÉLU(E), JE DOIS

- Travailler sans compensation (il s'agit d'un poste bénévole).
- Assister aux réunions mensuelles du conseil et à d'autres réunions ou audiences liées aux activités du conseil ; et participer aux comités.
- Prendre en considération les besoins de tous les élèves, pas uniquement ceux de mon propre enfant.
- Être sensible aux besoins des familles de cultures et de langues diverses.
- Collaborer avec tous les membres de mon conseil ainsi qu'avec le personnel du DOE.
- Participer à des programmes de formation au moins une fois par an.
- M'engager à travailler assidûment pour améliorer notre système scolaire public.

Pour toute question relative à ma candidature, je suis joignable au numéro de téléphone suivant :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE : _____ DATE : _____

NOM EN MAJUSCULES DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE : _____

INSTRUCTIONS POUR SOUMETTRE LA CANDIDATURE

Cette candidature demande des informations dont la confidentialité doit être préservée (ex. : noms des enfants, l'adresse de votre domicile). Veuillez envoyer par e-mail la demande de candidature dûment remplie au Bureau pour l'autonomisation des familles et des communautés (Office of Family and Community Empowerment - FACE) sur CCECInfo@schools.nyc.gov ou par courrier à l'adresse : 52 Chambers Street, room 405, New York, NY 10007. NE L'ENVOYEZ PAS À UN CONSEIL POUR L'ÉDUCATION.

INSTRUCTIONS

NE LAISSEZ AUCUNE section vide. Si une partie de cette demande de candidature ne s'applique pas à votre situation, veuillez indiquer « N/A » (Ne s'applique pas) à cet endroit.

Pour trouver le matricule DBN de l'école de votre enfant :

Chaque école a un matricule DBN unique (district, borough, et numéro de l'école). Pour trouver le matricule DBN, allez sur <https://www.schools.nyc.gov/find-a-school> et saisissez le nom de l'école dans la barre de recherche. Une fois que vous avez trouvé la bonne école, saisissez le numéro du district, le borough et le numéro de l'école. Veuillez utiliser : M = Manhattan ; X = Bronx ; K = Brooklyn ; Q = Queens ; R = Staten Island.

Récapitulatif des conditions d'éligibilité :

Les Dispositions réglementaires D-140, D-150, D-160 et D-170 de la chancellerie détaillent les conditions d'éligibilité pour les membres des Conseils communautaires et Conseils de la Ville pour l'Éducation. Le texte intégral des dispositions réglementaires est accessible en ligne sur : <https://www.schools.nyc.gov/about-us/policies/chancellors-regulations>. L'éligibilité est déterminée au moment où la demande de candidature est soumise.

Qui peut se présenter :

- Pour le Conseil de la Ville pour les lycées (CCHS) - Les parents des lycéens actuellement scolarisés.
- Pour le Conseil de la Ville pour les Apprenants de la langue anglaise (CELL) - Les parents des élèves inscrits dans un programme bilingue ou ESL (« élèves ELL »), soit actuellement ou au cours des deux années précédentes.
- Pour le Conseil de la Ville pour l'éducation spécialisée (CCSE) - Les parents d'élèves titulaires d'un IEP qui bénéficient actuellement de services d'éducation spécialisée dispensés et/ou financés par le Département de l'Éducation (DOE).
- Pour le Conseil de la Ville pour le District 75 (CCD75) - Les parents des élèves actuellement inscrits dans une école ou un programme D75 de la Ville.
- Pour les Conseils communautaires pour l'Éducation (CEC) - Les parents des élèves du Kindergarten au 8^e grade, ou dans un programme Pré-K, fréquentant actuellement une école publique qui n'est pas une école publique à charte ou un programme Pré-K dans le district scolaire représenté par le CEC où les candidats souhaitent se présenter. Une fois élus, les parents dont les enfants sont des élèves du Kindergarten au grade 8 au moment du dépôt de la demande ont le droit de siéger durant le mandat de deux ans, quelle que soit l'école fréquentée par l'élève. Les parents dont les enfants sont des élèves d'un programme Pré-K au moment du dépôt de leur candidature, n'ont plus le droit de siéger si leurs enfants ne fréquentent plus une école ou un programme Pré-K dans le district où ils siègent au CEC.
- Pour le siège pour le D75 dans chacun des Conseils communautaires pour l'Éducation (CEC) – Les parents des élèves fréquentant actuellement une école ou un programme dont le site se trouve physiquement dans le district géographique du CEC. Une fois élus au siège du D75, les parents peuvent siéger au CEC durant le mandat de deux ans, quel que soit l'endroit où leurs enfants fréquentent l'école

En vertu des dispositions réglementaires de la chancellerie, le terme « parent » comprend les parents, tuteurs légaux ou toute personne ayant une relation parentale avec l'enfant. Une personne ayant une relation parentale avec un ou une enfant est une personne qui en est directement responsable et qui en a la garde de façon régulière à la place du parent, du tuteur légal ou de la tutrice légale.

Qui ne peut pas se présenter :

- Les titulaires de fonctions publiques électives, les personnes élues ou nommées au sein d'un parti, à l'exception des délégués ou délégués-suppléants dans un parti au niveau national, de l'État ou judiciaire ou autre, ou membre d'un comité de comté.
- Les employés actuels du Département de l'Éducation (DOE).
- Les membres de la Commission sur la politique éducative.
- Les personnes, identifiées par l'agent de déontologie du DOE ou un autre agent désigné par la chancelière, comme étant en conflit d'intérêt.

Qui est susceptible de ne pas avoir le droit de se présenter :

- Les personnes ayant reçu une lettre officielle de destitution d'une PA/PTA, d'une Équipe de leadership scolaire, d'un Conseil des Présidents de district ou de borough, d'un Conseil consultatif des parents de Titre I (PAC), d'un Conseil d'école communautaire, d'un Conseil communautaire pour l'Éducation, du Conseil de la Ville pour les lycées, du Conseil de la Ville pour les Apprenants de la langue anglaise, du Conseil de la Ville pour le District 75 ou du Conseil de la Ville pour l'éducation spécialisée pour un acte de malveillance ou ayant été condamnées pour un acte illégal (« crime » en anglais) directement lié à leur participation à ces associations, groupes, conseils ou comités.
- Les personnes qui ont été condamnées pour un acte illégal (« crime » en anglais) peuvent ne pas avoir le droit de siéger. Toute condamnation de ce type est prise en compte conformément à l'article vingt-trois-A de la loi sur les corrections pour déterminer l'éligibilité au sein du conseil.